




ARCACHON : HORAIRES DE PASSAGE DE COLLECTE DES DECHETS - 2018				
			 Du 15 juillet au 31 août 2018	
Nom du secteur matérialisé sur la carte ci-dessous	Principales rues du secteur	Ordures ménagères et déchets recyclables	2 <sup>ème</sup> passage de collecte des ordures ménagères	Déchets de jardin
A1	SICA - av. du Soleil - bd du Firmament - allée Fructidor - av. du Golf- Balde - Leconte de Lisle - Jean Rameau - Toulouse Lautrec- bld du pyla du numéro 1 au 21 et du 2 au 46	lundi de 11h à 18h	de jeudi 20h à vendredi 3h	Mercredi de 11h à 18h
A1 rues étroites et impasses	allée du Père Ozil	lundi de 11h à 18h	de mercredi 20h au jeudi 3h	de mardi 20h à mercredi 3h
A2	Pereire et Ville d'hiver - Bd de la Teste - Camille Jullian - Charles Peguy - allée de Vénus - allée de la Galaxie - Auriol - Latécoère - bld du pyla du numéro 23 au 63 et du 48 au 88	de dimanche 20h à lundi 3h	de mercredi 20h à jeudi 3h	de mardi 20h à mercredi 3h
A2 rues modifiées de mi juillet à fin août	Domaine de l'étoile - Bd de la Teste - Camille Jullian - Charles Peguy - allée de Vénus - allée de la Galaxie - Auriol - Latécoère - bld du pyla du numéro 23 au 63 et du 48 au 88- Daniel RASTEL	de lundi 20h à mardi 3 h	de jeudi 20h à vendredi 3h	de mardi 20h à mercredi 3h
A2 rues étroites et impasses	Bd de la mer - allée véga, allée du dr Pereira - allée Sirus - allée des chênes	de dimanche 20h à lundi 3h	de mercredi 20h à jeudi 3h	de mardi 20h à mercredi 3h
A3	Hyper centre Arcachon - Crs Lamarque de Plaisance - Crs Tartas - Bd de la Plage - bd de l'Océan - av. St Arnaud - av. Ste Marie - allée Gaffet	Lundi de 3h30 à 10h30	jeudi de 3h30 à 10h30	mercredi de 3h30 à 10h30
A3 rues étroites et impasses	rue Texeira - imp. Sébastopol - imp. Saint Arnaud - imp. Grassian - rue Bouscaud - rue François de Sourdis - rue Illyricus - rue Neveu - rue Guilhem - rue James - rue Saint Fraçoise d'Assise	Lundi de 3h30 à 10h30	jeudi de 3h30 à 10h30	de mardi 20h à mercredi 3h
A4	Ville d'automne - Place de Verdun - rue Nathaniel Johnson - Av. Georges VI - rue de la Dune Pontac - allée des Oiseaux - av. Victoria - Bd Deganne (depuis la Place de Verdun jusqu'à la rue Alfred Dejean) - rue Mendivil - Av.de la République - Place St Ferdinand - rue Aimée Bourdier - rue Georges Duchez - rue Robert Kemp - rue du Cardinal Donnet - rue Alfred Dejean (depuis la bd Deganne jusqu'à l'av. de la République -	de dimanche 20h à lundi 3h	de mercredi 20h à jeudi 3h	de mardi 20h à mercredi 3h
A4 rues modifiées de mi juillet à fin août	Bd Deganne (depuis la Place de Verdun jusqu'à la rue Berdoula) - rue Mendivil - Av.de la République - Place St Ferdinand - rue Aimée Bourdier - rue Georges Duchez - rue Robert Kemp - rue du Cardinal Donnet - rue Alfred Dejean (depuis la bd Deganne jusqu'à l'av. de la République -	de lundi 20h à mardi 3h	de jeudi 20h à vendredi 3h	de mardi 20h à mercredi 3h
A4 rues étroites et impasses	Allée Stella - allée des abeilles - imp. Des écureuils - allée des Bécasses - imp. des Jasmins - imp. Sorbier - imp. Des Marronniers	mardi de 3h30 à 10h30	vendredi de 3h30 à 10h30	de mardi 20h à mercredi 3h
A5	Bd Deganne (depuis rue Alfred Dejean) - bd Pierre Loti - bd Mestrezat - av. du Gal Leclerc - Quartier de l'Aiguillon - La Règue Verte - av. de la Libération - allée Des Sorbiers - rue Guynemer - rue St Elme - Bd Chanzy - rue des Mérics - rue Ambroise Lesueur - Quai du Cap. Allègre - rue de la Pêcherie	mardi de 3h30 à 10h30	vendredi de 3h30 à 10h30	mercredi de 3h30 à 10h30
A5 rues étroites et impasses	rés. Calante - rue Lussan - av. du Gal. Berdoulat - imp. Bouchet - imp. Michel - imp. Darmusé - imp. Michelet - imp. du bd Chanzy	mardi de 3h30 à 10h30	vendredi de 3h30 à 10h30	de mardi 20h à mercredi 3h
P2	Bd de la Côte d'Argent - bd de l'Océan (jusqu'à l'av. du Figuier) - Quartier du Mouleau	lundi de 3h30 à 10h30	jeudi de 3h30 à 10h30	mercredi de 3h30 à 10h30
P2 rues étroites et impasses	Av. de l'Ermitage - rue Henriot - av. de Montault - av. Saint François Xavier - square des Embruns - bd. Du Dr Lalanne - allée risque-tout - av. Saint Dominique - av. Louis Garros	de dimanche 20h à lundi 3h	de mercredi 20h à jeudi 3h	de mardi 20h à mercredi 3h

**Un doute sur le jour de collecte à votre domicile ? Appelez-le Pôle Environnement de la COBAS au 05 56 54 16 15**

